

Tel que le prescrit l'article 156 du code municipal les élus ont reçu un avis de convocation à cette séance spéciale dans les délais prescrits.

Procès-verbal d'une séance extraordinaire, tenue le 27 janvier 2016 au lieu habituel des délibérations sous la présidence de monsieur le maire Martin Roch et à laquelle les conseillers suivants sont présents, soient :

M. Ghislain Lanoix
M. Simon Roy
M. Simon Simard

Tous membres du conseil et formant quorum.

Madame Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière et directrice générale, est également présente.

2016-01-19 1. Ouverture de la séance et présences

À 17 h 35, il est proposé par monsieur le conseiller Ghislain Lanoix et unanimement résolu par les conseillers que la séance soit ouverte.

Adoptée

2016-01-20 2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur le conseiller Simon Simard et unanimement résolu par les conseillers d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire tel que présenté.

1. Ouverture de la séance et présences
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Forêt
- 3.1 Octroi du contrat de Récolte de bois 2015-2016
4. Administration
 - 4.1 Embauche du commis à l'accueil
 - 4.2 Embauche de l'ouvrier municipal temps partiel
5. Période de questions
6. Levée de la séance

Adoptée

3. Forêt

2016-01-21 3.1 Octroi du contrat de Récolte de bois 2015-2016

CONSIDÉRANT QUE la municipalité entreprend des travaux de récolte de bois sur ses lots intra municipaux durant l'hiver 2015-2016;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a été en soumission auprès d'au moins deux fournisseurs comme le prescrit le code municipal pour les contrats de 100 000\$ et moins;

CONSIDÉRANT QU'un seul fournisseur avait déposé une offre et qu'elle est conforme dont voici les détails :

Foresterie S.L.E.J. :

PEU (pâte) – 8 pi (175 TMV) :	18.25 \$/TMV
PEU (déroulage) – 8 pi (70 TMV) :	25.50 \$/TMV
BOP – 8 pi (130 TMV) :	18.25 \$/TMV
SEPM – 9 pi (475 TMV) :	29.99 \$/TMV
SEPM – 12 pi et 16 pi (275 TMV) :	29.99 \$/TMV
Biomasse (200 TMV) :	16.00 \$/TMV
Total :	39 716.67 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Simon Roy et unanimement résolu d'octroyer le contrat de récolte de bois hiver 2015-2016 à Foresterie S.L.E.J et de mandater madame Anne-Renée Jacob, directrice générale à procéder à la signature du contrat.

Adoptée

Je, soussignée secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-dessus.

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière

4. Administration

2016-01-22 4.1 Embauche du commis à l'accueil

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité avait affiché le poste de commis à l'accueil tel que prévu à sa réorganisation municipale;

CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'un emploi saisonnier à temps partiel pour répondre à des besoins en période de pointe;

CONSIDÉRANT QUE l'emploi saisonnier couvre la période de septembre à juin de chaque année;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Simon Simard et unanimement résolu par les conseillers d'embaucher madame Pauline Yergeau à titre de commis à l'accueil avec un horaire de 14 heures par semaine et selon les conditions salariales établies.

Adoptée

Je, soussignée secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-dessus.

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière

2016-01-23 4.2 Embauche de l'ouvrier municipal temps partiel

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité avait affiché le poste de d'ouvrier municipal tel que prévu à sa réorganisation municipale;

CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'un emploi saisonnier à temps partiel pour répondre à des besoins en période de pointe;

CONSIDÉRANT QUE l'emploi saisonnier couvre la période de septembre à juin de chaque année;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Ghislain Lanoix et unanimement résolu par les conseillers d'embaucher monsieur Jean Brouillette à titre d'ouvrier municipal avec un horaire de 8 heures par semaine et selon les conditions salariales établies.

Adoptée

Je, soussignée secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-dessus.

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière

5. Période de questions sur les sujets inscrits à l'ordre du jour

Aucune question de l'assistance.

2016-01-24 6. Levée de l'assemblée

À 17 h 40, il est proposé par monsieur le conseiller Ghislain Lanoix et unanimement résolu par les conseillers que la séance soit levée.

Adoptée

Martin Roch, maire

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière